

"Peu d'évolution" dans le dossier Tchité, selon son avocat

@rib News, 07/06/2011 - Source BelgaLe dossier du footballeur MÃ©mÃ© TchitÃ©, qui tente depuis trois ans de pouvoir porter le maillot des Diabes Rouges, a pris une nouvelle tournure mardi avec l'annonce du renoncement du Rwanda de sÃ©lectionner Ã l'avenir l'attaquant du Standard."MÃªme si ce n'est officiel que depuis hier, nous l'avions appris la semaine derniÃ¨re. Nous sommes nÃ©anmoins dÃ©Ã§us. Le dossier a peu Ã©voluÃ©", a expliquÃ© Me Luc Misson, qui dÃ©fend les intÃ©rÃ©ts du joueur naturalisÃ© belge depuis juillet 2008.

"DÃ©Ã§us parce que nous pensions que la fÃ©dÃ©ration rwandaise serait prÃªte Ã reconnaitre que le document, sur lequel la fÃ©dÃ©ration internationale se repose pour refuser la qualification de TchitÃ©, Ã©tait un faux. Or le courrier reÃ§u indique juste que le Rwanda ne le revendique plus et le libÃ¨re. Il n'y a pas de reconnaissance de faux", a indiquÃ© l'avocat liÃ©geois, qui a confirmÃ© que le Burundi (un autre pays auquel TchitÃ© se serait liÃ©) avait Ã©galement acceptÃ© de libÃ©rer le joueur. Le dossier pourrait Ã nouveau avancer si l'Union Belge de football introduit une demande Ã la FIFA, seul organe compÃ©tent pour qualifier un joueur international, afin de rÃ©Ã©tudier le dossier sur base de ces nouveaux Ã©lÃ©ments."Depuis le dÃ©but, la fÃ©dÃ©ration belge est attentiste dans ce dossier. MÃªme si l'avocat de l'Union Belge tente de trouver des solutions, on sent que le passÃ© sportif du joueur, liÃ©geois d'une part, et anderlechtois d'autre part, ne plaide pas en sa faveur", toujours selon Me Misson qui regrette l'omniprÃ©sence de ces deux clubs au sein de la Maison de Verre. Alors que tous les frais de procÃ©dure lui reviennent, il reste Ã voir combien de temps le buteur du Standard, auteur de 16 buts pour les Rouches cette saison en Coupe et championnat et qui pourrait rendre de prÃ©cieux services au sÃ©lectionneur fÃ©dÃ©ral Georges Leekens, voudra persister Ã revendiquer ses droits en justice.